TTERAIRE

PROPRIÉTÉS

L'immobilier de prestige en France de 1 000 000 F à ... (chut) ... !

ISSN 0182-5852

Au moins 10 000 victimes, selon un premier bilan

Inde: des morts par milliers

Un tremblement de terre d'une exceptionnelle ampleur a ravagé plusieurs agglomérations dans l'ouest du pays.

Au moins 10 000 morts et autant de disparus, des milliers de blessés et de sans-abri : tel était, hier soir, le premier bilan d'un violent tremblement de terre qui a secoué l'Inde dans la nuit de mercredi à jeudi.

- Dès hier soir, on redoutait que le nombre total de morts atteigne 15 000, tant il apparaissait difficile d'intervenir partout en même temps pour dégager les blessés prisonniers des décombres dans de multiples villes et villages pratiquement détruits.
- La secousse, d'une magnitude de 6,4 degrés sur l'échelle de Richter, a frappé tout l'ouest du pays, se faisant sentir de Bombay jusqu'à Madras, sur une vaste zone peuplée de 1,2 million de personnes. Son épicentre était situé à la frontière entre les États du Maharashtra, du Karnakata et de l'Andhra Pradesh.
- La région la plus touchée est celle de Khillari, à 500 km à l'est de Bombay, comptant près de 20 000 habitants, qui était considérée hier comme complètement rasée par les autorités. Une trentaine de villages étaient également transformés en cimetières dans un rayon de plusieurs centaines de kilomètres autour de l'épicentre, selon les témoignages des sauveteurs.
- L'organisation des secours apparaissait difficile en raison du très grand nombre d'agglomérations où des maisons et immeubles se sont effondrés. L'abondance des animaux qui ont également péri dans cette catastrophe amenait dès hier soir à redouter l'apparition de cas de choléra.

(L'article de Jean-Paul CROIZÉ, page 10)

Pasqua à l'ONU en octobre

Des armes contre la drogue

La lutte contre la drogue ne se contentera pas de quelques lois, débats et commissions. Une réponse strictement nationale et formelle face à ce fléau mondial et criminel serait, en effet, dérisoire. Le gouvernement le sait : ce ne seront pas des mesures policières ou judiciaires isolées qui pourront, à elles seules, terrasser cette gigantesque économie souterraine, qui dépasse en valeur le montant de l'ensemble du négoce mondial de pétrole brut.

Les pouvoirs publics sont condamnés, dans l'immédiat, à panser les plaies, en proposant des réponses d'ordre sanitaire. Aussi le programme antidrogue présenté par Édouard Balladur l'autre semaine a-t-il, surtout, mis l'accent sur la nécessité de soigner les toxicomanes (ils seraient entre 150 000 et 300 000 en France, pour seulement 600 lits de postcure!) et de prévenir du risque les enfants dès l'âge de neuf ou dix ans. En fait, un programme minimal.

PAR IVAN RIOUFOL

C'est, évidemment, à la source que le danger doit être combattu, c'est-à-dire dans les pays producteurs de pavot et de coca. Or, malheureusement, il n'existe aucune mobilisation générale. D'où l'intérêt de l'initiative prise par Charles Pasqua: le ministre de l'Intérieur va se rendre le mois prochain aux Nations unies afin d'y prononcer le discours inaugural sur la lutte contre la drogue.

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire L'Express, M. Pasqua souhaite que les drogues illicites soient déclarées hors la loi. En précisant : « L'ONU devrait condamner les pays producteurs. La communauté internationale devrait se donner les moyens – y compris militaires – de détruire les productions. »

Car c'est une guerre qu'il s'agit de lancer, avec l'aide d'une armée. L'idée n'est pas nouvelle. Elle a le mérite d'être posée publiquement, et par la France. Une manière pour le ministre de l'Intérieur d'admettre, au passage, que ses forces de police sont bel et bien débordées par la marée montante du trafic et de la consommation des stupéfiants, qui ont envahi désormais les banlieues « chaudes », mais aussi – et à ciel ouvert – certains quartiers de Paris et les cours de nombreux établissements scolaires.

La France ne peut, à elle seule, gagner l'offensive contre la drogue, qui est un danger pour la santé et la sécurité publiques. Or, actuellement, même l'Europe n'arrive pas à présenter un front uni à travers ses législations contre les stupéfiants, l'« axe dur » étant seulement constitué par la France, par l'Allemagne et par l'Espagne. Il y a donc une véritable urgence à mettre en place une politique commune, d'abord au niveau de la Communauté, ensuite au niveau planétaire.

Tout le reste n'est que bavardage. Notamment cette question de savoir si les drogues « douces » (dérivées du cannabis) doivent être « dépénalisées », c'est-à-dire autorisées à la consommation. Charles Pasqua lui-même semble l'avoir admis : après avoir proposé, en juin dernier, un débat sur ce thème devant le Parlement, le ministre de l'Intérieur reconnaît aujourd'hui que la dépénalisation est une « mystification ». La drogue appelle la drogue.